Délestages : préparation des services aux coupures !

Suite aux annonces de RTE concernant les coupures d ‘électricité liées au délestages prévus à partir de Janvier, la DGFIP a rédigé une note de service pour la préparation des services à ces coupures programmées.

La Direction locale a réuni les organisations syndicale ce jour pour présenter l’impact des possibles coupures électriques cet hiver sur les services et les usagers, afin de rédiger une note locale qui sera transmise aux chefs de service avant le 31 décembre 2022.

Quelques infos tout de même :

- 2h de coupure maximum (entre 8h et 13h ou de 18h 20h), de façon tournante.
- 1ère annonce 72h avant une possibilité de coupure puis annonce ferme de coupure et des zones concernées puis la veille à 17h après discussions entre RTE et État (préfectures). Possibilité de coupures exceptionnelles en dehors de ces place en cas d’urgence.
- Le Bil surveillera les infos EcoWatt pour prévenir les chef·fes de services. Les agents pourront également se connecter s’il le souhaitent.

La direction n’a pas connaissances des sites qui pourraient être impactés, ces coupures pourraient intervenir uniquement en janvier. La note départementale devrait sortir début de semaine prochaine, pour que les chefs de service puissent organiser une réunion pour informer les agents avant le 31 décembre 2022 !

Beaucoup d’infrastructures téléphoniques seront impactés comme la téléphonie par TOIP ou par internet.

Ce qui est sûr, c’est que ces fermetures annoncées la veille pour le lendemain, auront un impact sur le service rendu aux usagers avec fermeture un peu plus tôt des accueils, voir déplacement de rendez-vous, en fonction des sites visé, quid de l’accès aux applications. Pour les agents, en fonction des sites, l’accès au restaurant administratif risque d’être aussi impacté…

Surtout, alors que la possibilité des délestages sont évoqués depuis quelques mois, ce n’est que maintenant qu’il en annonce les modalités, à la veille des congés d’hiver laissant les administrations s’organiser en catastrophe. Les personnels de la DGFIP, se retrouvent, une nouvelle fois, à devoir improviser comme lors de la crise sanitaire.

Il ne leur reste plus qu’à espérer que le réseau électrique tienne sans avoir besoin de mettre en œuvre ces délestages… grâce aux effort « ecogeste » de la population.

Cette situation est inacceptable. La crise énergétique et la guerre en Ukraine ont bon dos. La production d’électricité du pays dépend de façon marginale des énergies fossiles. La vérité est que nous payons des décennies de sous-investissement dans les énergies renouvelables et dans la maintenance des centrales nucléaires, au détriment de notre autonomie énergétique mais aussi de la sécurité.

Après la crise hospitalière, l’absence de stock de masques, cette nouvelle crise démontre la nécessité d’enfin assurer une meilleure répartition des richesses et un investissement massif dans les services publics.

La **CGT** continuera de mobiliser les travailleurs et travailleuses pour l’imposer.

Mise en œuvre dans le Finistère :

Sécurité bâtimentaires : (fermeture des bâtiments ...)

Afin de répondre aux préconisations en matière de santé au travail, les gestionnaires de site avec l'assistante de prévention, re-listent tous les points de sécurité et sûretés dans les bâtiments, en fonction des risques le gestionnaire de site pourra faire évacuer un bâtiment s'il le juge nécessaire.

A noter que la direction suggère de veiller à toujours avoir vos téléphones personnelles chargés, pour avoir accès à votre lampe torche en cas de coupure !! Vous n'avez pas de téléphone mobiles, vous saurez quoi mettre sur votre liste de cadeaux.

Organisation :

En fonction des sites, des aménagements d'horaires pourront avoir lieu et un assouplissement des pointages, nous a annoncé la direction. Le télétravail flottant sera encouragé mais avec un service minimum sur chaque site.

La Direction, nous dit que la note n'est pas assez précise, les agents télétravailleur ou non travaillerons en fonction de la faisabilité et l'accès aux applications.

Possibilités d'octroi d'ASA pour les agents devant assurer la garde de leur enfant en raison de la fermeture de leur établissement (-16 ans, et sans limite d'âge pour les enfants en situation de handicap) soit en journée ou demi-journée, sur justificatifs.

Restauration :

Pas de réponse suffisante, la DDFIP 29 a contacté les différents restaurants ou prestataires, à ce jour pas en mesure de savoir si tous fonctionneront. Certains pourraient fermer, **La CGT** a demandé ce qu'advenait du personnel Berkani, elle seront sans doute occupée à d'autres tâches lié au retour à la normale ou en ASA.

Le restaurant de Quimper pourrait fonctionner en décalant la production.

Service minimum :

Chaque chef de service va remplir une fiche concernant le service minimum de son service (Comptabilité État, Accueil et Guichet, Caisse, Logistique, gestion de site..)

Accueil du public :

Bercy n'autorise pas à fermer au public, or d'après la DDFIP29 pour des raisons de sécurité, mais aussi d'accès à certaines applications, en cas de coupure, elle envisage de réduire les horaires d'ouverture :

- Centre de Contact des professionnels : les agents ne travailleront pas si les SIE de leur ressort ne travaillent pas (ex : si délestage en IDF)
- Centre de contact des particuliers : à priori d'après la DG, leur application Bali serait secouru, les communications téléphoniques également donc avec ordinateur portable chargé et téléphone GSM, il semblerait que les agents puisse effectuer leur mission, mais la DDFIP 29 en doute…
- Accueil de proximité : vu que les déplacements seront limités, les permanences seront allégées ou reportées dans les accueil de proximités. Dans les accueil fixe, accueil jusqu'à 10h30 pour permettre aux agents de traiter le dossier en 15 minutes et de respecter les mesures sécuritaires.

En fonction des horaires de coupures, il pourrait y avoir un décalage sur l'après-midi.